

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 27 Messidor, an VIII.



Proclamation d'amnistie prononcée par le président des Etats-Unis. — Fête donnée à Venise, par les Autrichiens, en l'honneur de la bataille de Maringo. — Séance du parlement d'Angleterre. — Extrait d'une lettre particulière d'un officier de l'armée du Rhin. — Autre lettre du quartier-général d'Hochstett. — Détails sur la cérémonie du 14 juillet. — Séances du conseil d'état & du tribunal.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Philadelphie, le 27 mai (7 prairial).

Le président des Etats-Unis a fait publier une proclamation d'amnistie, qui prouve bien la sagesse du gouvernement, & la modération avec laquelle l'autorité s'exerce sur un peuple phlegmatique, plus généralement raisonnable que ceux de l'ancien continent. Voici le dispositif de sa proclamation :

« Attendu que l'insurrection criminelle, tramée malicieusement dans l'année 1799 contre la juste autorité des Etats-Unis, par différens individus des comtés de Northampton, de Montgomery & de Bucks dans l'état de Pensylvanie, a été promptement réprimée sans aucune des calamités & des horreurs qu'entraîne ordinairement la rébellion; comme la paix, l'ordre & la soumission aux loix ont été rétablis dans ces comtés, & que les personnes égarees & trompées sont revenues au sentiment de leur devoir, il est devenu inutile, pour le bien public, de commencer aucune nouvelle poursuite contre aucun individu pour cause de complicité dans ladite insurrection, &c. En conséquence, le président accorde un libre & entier pardon à tous ceux qui ont participé à l'insurrection, &c. »

Cet acte de clémence, joint au pardon de trois citoyens condamnés à mort pour conspiration contre le gouvernement, a produit par-tout le meilleur effet sur la masse du peuple, & si la politique y avoit eu plus de part que l'humanité, ce seroit encore une mesure fort habile. Nos journaux républicains eux-mêmes ont été obligés d'y applaudir.

Un bâtiment arrivé nouvellement de la Chine, capitaine M' Junes, a rapporté les détails suivans :

Le gouvernement chinois, sollicité par le gouvernement portugais, emploie toute sorte de moyens pour empêcher les vaisseaux espagnols de recevoir aucun secours de quelque espece que ce soit, dans les parages de sa domination; mais il ne peut pas empêcher par-tout les communications de ces vaisseaux avec les habitans du pays. L'avidité de ceux-ci est plus forte que les ordres du gouvernement. Il est vrai que tout est extrêmement cher pour les étrangers. Ils ont payé jusqu'à cinq dollars une barrique d'eau; mais les pêcheurs qui leur enportoient étoient sévèrement punis quand ils étoient découverts. Quelques navires espagnols ayant paru à la hauteur de Macao, un bateau chinois alla leur signifier l'ordre de s'éloigner sur-le-champ de la rade; mais cet

ordre n'étant soutenu par aucun moyen de force, les espagnols n'en tinrent aucun compte.

M. Coopel, avec quelques associés, avoit fait une spéculation pour ouvrir une communication commerciale entre les Etats-Unis & les Isles-de-France & de Bourbon; mais cette tentative n'a eu aucun succès.

ITALIE.

De Vérone, le 29 juin, (10 messidor).

Les autrichiens ont annoncé avec beaucoup de solennité à Venise, la victoire de Maringo, en conséquence il y a eu illumination générale. Mais la vérité n'a pas tardé à être connue, & les vénitiens de toutes les classes ont manifesté leur joie d'une manière si marquée, qu'il y a eu un grand nombre d'arrestations.

De Milan, le 5 juillet, (14 messidor).

La Valteline n'a pas été évacuée par les autrichiens, comme on l'avoit annoncé. Ils prétendent que les troupes qui occupent ce pays, ne font pas partie de l'armée de Melas, & que par conséquent elles ne peuvent pas être comprises dans le traité d'armistice.

On assure que les autrichiens refusent de rendre les patriotes détenus à Milan & transférés à Vérone au moment de la bataille de Maringo, & qu'en conséquence, le général Massena retient les employés autrichiens qui étoient encore ici & diffère de rendre l'artillerie & les munitions qui doivent leur être remis en vertu du traité d'armistice.

Le gouvernement provisoire a décrété qu'il seroit érigé une colonne monumentale pour conserver le souvenir de la délivrance de la république cisalpine. On y gravera les dernières paroles que Bonaparte adressa aux Cisalpins en 1798, & les détails des derniers événemens.

Le cardinal Russo, venant de Venise, passa à Bologne quelques jours avant la bataille de Maringo, pour se rendre à Rome. Les patriotes bolognais en ayant été avertis, formèrent la résolution de l'arrêter. Ils avoient déjà cerné sa maison, lorsqu'un piquet d'Autrichiens vint au secours de l'éminentissime général, & lui donna le tems de se sauver. Il y eut un combat entre les patriotes & les Autrichiens; dans lequel plusieurs hommes furent tués de part & d'autre.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 8 juillet (19 Messidor).

Les français sont toujours aux portes. Hier, les généraux ont été plusieurs fois chez le magistrat; ils demandent des

contributions que le dernier a refusé. Les Français disent qu'ils occuperont cette place. Depuis hier soir, ils se sont emparés de tous les bastions qui sont sur la rive droite du Mein : plusieurs centaines d'hommes ont passés par la ville pour se rendre sur le Mein, où ils vont jeter un ou deux ponts. Le général Sainte-Suzanne a son quartier-général à Hoechst. Le général Collaud est venu ici avec l'adjudant-général Lacroix.

Les Allemands sont toujours de l'autre côté du Mein; ils sont devant la porte dite *Affethor*; ils ont un camp du côté d'*Offenbach*; ils empêchent les postes d'Empire & du Haut-Rhin de passer.

Depuis ce matin, les Français ont déclaré que personne ne pourroit sortir de la ville; ils ont ordonné aux charpentiers de cette ville de travailler au pont.

Hier, vers les 10 heures du soir, un officier autrichien, accompagné de deux hulans, est entré en ville comme parlementaire; il est entré au *Roener* (c'est le lieu où s'assemble le magistrat). On ignore le motif de sa mission.

Le corps du général Sztarray est arrivé dans les environs de Wurtzbourg.

ANGLETERRE.

De Londres, le 6 juillet (17 messidor).

Les dernières séances du parlement ont été peu intéressantes. Avant-hier M. Jones fit la motion de communiquer à la chambre une copie des instructions données au commandant en chef des escadres de sa majesté dans la Méditerranée, pour rompre la convention stipulée entre sir Sidney Smith, le général français & le grand-visir, relative à l'évacuation de l'Égypte par l'armée française. D'après une observation de M. Pitt sur l'inconvenance d'une telle motion, M. Jones la retira.

On a présenté à la chambre des communes le plan d'établissement d'un asyle pour les enfans de soldats orphelins. M. Windham, secrétaire d'état de la guerre, exposa le même jour les détails de ce plan. L'établissement se fera à Chelsea, où est déjà la maison des invalides des troupes de terre. Cinq cents enfans des deux sexes seront admis dans l'asyle. A l'âge de douze ans, les garçons auront le choix de s'enrôler dans l'armée, ou de rester dans cet hospice jusqu'à 14 ans; & alors ils seront mis en apprentissage pour un métier, ou reçus dans l'armée. Ceux qui entreront au service seront formés en régimens particuliers. La dépense de chaque enfant étant estimée à 15 liv. sterling (environ 360 francs), la somme totale que M. Windham a proposé de voter pour cet établissement est de 250,000 liv. sterl. (environ 6 millions de francs). Le rapport sur cet objet a été renvoyé à lundi prochain.

Un projet de bill pour l'incorporation d'une compagnie, chargée de la vente de la farine & du pain, a occasionné de long débats, dont les détails auroient peu d'intérêt hors de cette île.

Si l'on en jugeoit par les embarquemens de troupes qui continuent de se faire dans plusieurs ports, on pourroit conjecturer que le ministère ne croit pas que la cour de Vienne accepte les ouvertures de paix que lui a faites le premier consul français.

« Un de nos journaux du matin annonce un changement prochain dans le gouvernement consulaire à Paris, & prétend qu'un parti considérable s'y forme contre Bonaparte. Nous croyons que rien n'est moins probable, & qu'un tel

changement seroit peu désirable. » (*Ce paragraphe est traduit du journal ministériel THE TIMES, July 5.*)

Un courrier arrivé de l'Inde par terre a apporté des dépêches des différentes présidences de nos établissemens dans cette partie du monde. Les lettres du marquis de Wellesley y sont datées de Calcutta le 7 mars. Elles annoncent que tout étoit tranquille dans l'Inde. On y avoit entamé une négociation avec le Nabad d'Oude pour l'engager à abandonner le gouvernement, & à se retirer avec une pension considérable que lui feroit la compagnie des Indes. On mande en même-tems que Visir-Ally, qui a eu part à l'assassinat de M. Cherry, & de quelques autres agens de la compagnie anglaise, il y a environ deux ans, a été amené à Calcutta, & étroitement renfermé au fort Williams, en attendant qu'on lui fasse son procès.

Lord Keith a séjourné à Livourne, le 30 avril, le consentement de sa cour à la capitulation d'Égypte & l'a fait passer à sir Sidney à Alexandrie.

On mande d'Égypte que les Turcs ne font quartier à aucun des Égyptiens qui se sont joints aux Français.

Les vaisseaux russes qui étoient dans la Méditerranée ont eu ordre de revenir & passer dans la mer Noire. L'escadre de cette nation qui étoit sur nos côtes, a pris à bord toutes les troupes russes qui se trouvoient à Jersey & à Guernesey, & a mis à la voile de Portsmouth pour la Baltique.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. ARMÉE DU RHIN.

Extrait d'une lettre particulière d'un officier général.

Augsbourg, le 17 messidor.

Le dernier mouvement que le général Moreau vient de faire faire à l'armée, est un des plus beaux qui ait eu lieu depuis les campagnes de la révolution, il est digne de celui par lequel il a ouvert cette campagne.

Le général Kray a été forcé à la suite de ce mouvement, d'abandonner entièrement le cercle de la Souabe : il a quitté Ingolstadt comme il a quitté Ulm. On croyoit qu'il marchoit pour couvrir les états de la maison d'Autriche; mais il paroît qu'il veut s'approcher du Tyrol & lier ses opérations à celles de l'armée de Mélas.

Le quartier général du général Moreau vient d'être transféré aujourd'hui à Freybing; celui des administrations est toujours à Augsbourg.

On assure que le prince Charles doit prendre le commandement général de l'armée d'Italie : l'empereur est très-mécontent de Mélas, & le rappelle à Vienne. Si le prince Charles se décide à aller à l'armée d'Italie, on présume que ce sera plutôt pour traiter de la paix que pour combattre.

Extrait d'une lettre du quartier-général d'Hoechst,
le 13 messidor.

Nous devions partir de Strasbourg, le 12, pour être rendus à Mayence, le 15; en conséquence, toutes les troupes & tous les équipages étoient en marche sur tous les points pour arriver à la même époque; mais nous reçûmes l'ordre de partir le 11 au matin, & il fut expédié de suite des courriers sur toutes les routes pour forcer la marche des troupes qui arriverent de toutes parts à Mayence, dans la journée & dans la nuit du 13 au 14. Toute l'armée se rassembla le 21 sur la grande place, & à trois heures après-midi, elle passa le Rhin en deux divisions; la première, formant la droite, commandée par le général Collaud, forte de 5,300 hommes, & la seconde, formant la gauche, & forte d'environ 7,000

hommes, par le général Souham. Ces deux divisions se réunirent & prirent position à Vickerk, à deux lieues de Mayence, sur la route de Francfort. Le quartier-général se rendit le 15 à Hocheim, à une lieue de Mayence, mais sur la route de Francfort. L'ennemi fut attaqué de suite & repoussé; sa résistance fut vaine. Après un combat opiniâtre qui dura toute la journée, il fit sa retraite au-delà de Francfort. Notre perte, tant en tués que blessés, fut d'environ cent hommes; celle de l'ennemi fut beaucoup plus considérable.

Nous avons dans notre armée, la légion polonaise qui, quoiqu'elle eût laissé un bataillon à Kell, est encore forte d'environ deux mille quatre cents hommes; elle se bat avec un acharnement incroyable. Il paroît qu'il y a beaucoup d'animosité entre ses soldats et les ennemis, car ils ne se font pas de prisonniers. Trente grenadiers polonais faits prisonniers ont été massacrés; les polonais en ont fait autant d'un corps de troupes allemandes qui s'étoit rendu.

Nos deux divisions sont en ce moment aux environs de Francfort, où il est défendu à qui que ce soit d'entrer. Il paroît qu'il se fera un mouvement aujourd'hui 19, et nous en attendons l'ordre.

De PARIS, le 26 messidor.

Rien de plus brillant que la cérémonie qui a eu lieu hier dans le temple de Mars. *L'hymne du 14 juillet*, ouvrage de Fontanes, a obtenu les plus vifs applaudissemens. On a entendu en ce jour, pour la première fois à Paris, les belles voix de Bianchi & de la signora Grassini, les premiers virtuoses de l'Italie, & qui viennent d'arriver parmi nous. Garat, Lais, Chéron & Richer, se sont montrés dignes de les seconder. Les deux orchestres, dirigés par Méhul, produisoient un effet nouveau & très-piquant.

Nous regrettons que les bornes de notre feuille ne nous permettent pas de citer en entier l'hymne de Fontanes; nous sommes forcés de nous borner à un petit nombre de strophes, dont quelques-unes rappellent les belles odes des anciens.

Le Dieu du Rhin, couché près des monts helvétiques,
Au bruit de nos exploits se réveille en fureur,
Et toujours indigné de ses affronts antiques,
Au Danube ennemi court porter sa terreur.
En vain ils se liquent ensemble;
Désjà leur rivage est franchi;
Leur défenseur s'enfuit & tremble;
Tous deux sous nos loix ont fléchi.
Tallard dont la honte s'efface,
Tallard, au bout de cent hivers,
Voit nos lauriers couvrir la place
Qui fut témoin de ses revers.

Une femme.

Gémissez avec moi: nos foyers solitaires
Redemandent nos fils, nos frères, nos époux.

Chœur de guerriers.

Ils reviendront bientôt dans les bras de leurs mères,
Ils reviendront vainqueurs; mères, consolez-vous!

Un vieillard.

O combien la France affoiblie
Pleura d'illustres défenseurs!

Un jeune guerrier.

Combien la France enorgueillie
L'eu a donné de successeurs!

Une jeune fille.

Mon amant perdit la lumière.

Un guerrier.

Tous nos cœurs vont t'offrir leurs vœux.

Une autre.

Mon frere est mort sur la poussière.

Un guerrier.

Ton frere est à jamais fameux.

Une seule voix.

Tu meurs, brave Dessix! tu meurs! ah! peux-tu croire
Que l'éclat de ton nom s'éteigne avec tes jours?
L'Arabe en ses déserts s'entretient de ta gloire,
Et ses fils à leurs fils la rediront toujours.

Chœur de guerriers.

Memphis, en sa plaine stérile,
Garde le bruit de tes combats;
Sur ses bords chantés par Virgile
L'Eridan pleure ton trépas;
Ce fleuve enfin qui dans les nués
D'Alexandre a fui les regards,
A vu ses sources inconnues
Se couvrir de tes étendards.

Entendez-vous frémir ces augustes portiques?
Des fantômes brillans, des mânes glorieux,
Descendent sous ce dôme au bruit de vos cantiques;
Sa pompe triomphale a réjoui leurs yeux.

O Condé, Villars & Turenne!
C'est vous que j'entends, que je vois;
Vous cherchez le grand capitaine
Qui surpassa tous vos exploits.
Les fils sont plus grands que les peres,
Et vos cœurs n'en sont point jaloux;
La France, après tant de miseres,
Reçoit plus digne encor de vous.

— C'est aujourd'hui que s'est entamé, devant le premier conseil de guerre de la 17^e. division militaire, le procès du chef de bataillon Fabars. Cet officier, commandant de la place de Tours, lors du 18 fructidor, fut successivement traduit, à cette époque, devant un conseil de guerre, comme dilapidateur & conspirateur, devant un tribunal criminel ordinaire, comme ayant voulu faire éclater la contre-révolution à Tours, dans le mois de thermidor an 5; & enfin, devant un autre conseil de guerre, qui le condamna à trois ans de fers. Depuis deux années, Fabars subissoit son jugement dans une des bagnes de la république, lorsque, depuis le 18 brumaire, quelques amis fidèles firent arriver jusqu'au gouvernement des réclamations en sa faveur; ils demandèrent qu'on brisât, avec éclat, des fers inmérités. Le gouvernement savoit que les arrêts de la justice étoient hors de son atteinte; qu'enfin ils étoient irrévocables, lors même qu'ils n'avoient pas été dictés par l'esprit d'équité. On insista, on prétendit que la loi avoit été violée dans la composition du tribunal, par qui avoit été révisé le jugement qui avoit envoyé Fabars aux galères. Le conseil d'état fut chargé de vérifier les faits; & quelques jours après, il vota sur le rapport favorable du conseiller Bernadotte, la remise en révision du condamné. Le conseil de révision de Paris fut désigné par le gouvernement. Il a cassé le jugement de condamnation, & a saisi de l'affaire, pour une nouvelle information; le premier conseil de guerre.

— Le général Moreau a, dit-on, écrit à Stutgard pour demander, par à-compte, 3 millions de livres, payables par le duc de Wurtemberg. On a envoyé des députés à Erlangen pour prévenir le duc de ce qui se passoit.

— L'Université du Tubingen, dans le Wurtemberg, s'étoit prêtée, d'après l'invitation de l'institut national de France, à publier les questions proposées par la classe de physique : le duc, sur la proposition formelle de son conseil privé, a fortement réprimandé l'Université d'avoir, pendant la guerre de l'Empire, lié correspondance avec un corps ennemi.

— M. de Dormann, syndic du sénat de Hambourg & chargé des relations extérieures, est parti de cette ville le 9 messidor pour se rendre à Paris. On croit qu'il vient solliciter un arrangement amical relatif aux difficultés qui ont suivi l'arrestation de Napper-Tandy.

C O N S E I L D' É T A T.

Séance du 26 messidor.

Elle a été présidée par le premier consul.

La section des finances a présenté quatre projets d'arrêtés qui ont été discutés & adoptés.

Le premier autorise le ministre de la justice à employer, sur le produit des centimes additionnels aux contributions de l'an 8 des quatre nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin, les sommes nécessaires pour solder les dépenses administratives & judiciaires de ces départemens pendant le dernier trimestre de l'an 8.

Le deuxième renvoie devant le préfet compétant les demandes formées par différens individus relativement au partage des biens de la succession Montmort.

Le troisieme déclare non avenus les jugemens rendus par le tribunal-civil du département de la Meuse, le 26 floréal an 8, relativement à la demande en main-levée de séquestre formée par le tuteur des mineurs Gelois.

Le quatrieme porte que les maires des communes de Château-Laucher & Marnay, transmettront leurs observations sur la demande faite de la réunion de l'hospice de ces communes à celui de Poitiers.

T R I B U N A T.

Addition à la séance du 25 messidor.

A l'ouverture de la séance, l'institut des aveugles-travailleurs exécute une symphonie.

Le président, dans un discours analogue à l'objet de la fête, rend d'abord hommage à la philosophie qui avoit préparé le renversement du despotisme, & au courage des vrais amis de la liberté qui l'opérèrent; il présente ensuite l'histoire de ce grand événement : il dévoile les crimes d'une cour corrompue, voulant comprimer les généreux efforts des hommes chez qui l'esprit de servitude avoit fait place à l'esprit de liberté : l'énergie de l'assemblée constituante devient le signal d'une insurrection légitime : le jeune & infortuné Camille-Desmoulins harangue le peuple; on court aux armes; la bastille est prise; le cri de vivre libre ou mourir retentit d'une extrémité de la France à l'autre; le feu du patriotisme brûle dans tous les cœurs, & le despotisme est abattu.

Après avoir repoussé l'injuste reproche qu'on a fait tant de fois aux patriotes de 1789, d'avoir laissé rétablir momentanément l'infâme terreur, plus terrible que le despotisme royal, l'orateur développe le tableau de l'heureuse situation où le courage & la sagesse du premier consul a replacé la France.

Gourlay & Roujoux prononcent chacun un discours pour honorer la mémoire du brave Latour-d'Auvergne, dont la mort n'a pas été moins glorieuse sur les rives du Danube, que celles de Desaix sur les bords du Pô. Roujoux ajoute que, la veille de son départ, Latour-d'Auvergne alla le voir, & lui dit :

« Je pars comblé des graces du gouvernement : il croit que je vaux encore un coup de fusil : il m'a jetté le gant; je l'ai relevé : j'ai le choix des armées; je crains d'arriver trop tard à l'armée d'Italie; je vais rejoindre notre compatriote Moreau. J'ai reçu une belle épée; il faudra la montrer de près à l'ennemi : à mon âge, la mort la plus desirable est sur le champ de bataille.

L'orateur demande qu'il soit célébré une fête funebre en l'honneur de Latour-d'Auvergne. — Renvoyé à une commission de cinq membres, qui sont : Roujoux, Gourlay, J. Debyr, Thiessé & Jubé.

Tous ces discours seront imprimés au nombre de six exemplaires.

On exécute le Chant du Départ, & le tribunal se rend en corps à la fête.

Bourse du 26 messidor.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	29 fr. 75 c.
Idem cour.....	Bons $\frac{2}{3}$	1 fr. 46 c.
Hamb.....	Bons d'arrér.....	88 fr. 50 c.
Madrid.....	Bons pour l'an 8.....	85 fr. 50 c.
Madrid effect.....	Syndicat.....	00 fr. 00 c.
Cadix.....	Coupures.....	67 fr. 50 c.
Cadix effect.....	Or fin.....	105 f. 25 c.
Gènes effect.....	Ling. d'arg.....	50 fr. 17 c.
Livourne.....	Portugaise.....	94 fr.
Bâle.....	Piastre.....	5 f. 53 c.
Lyon.....	Quadruple.....	79 fr.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 45 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 50 c.
Montpellier.....	Souverain.....	34 fr. 25 c.
Rente provis.....		19 f. 50 c.

Café Martinique, 2 fr. 20 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Café Moka, 00 fr. 00 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 60 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 60 c. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 60 c. — Rafinade, 1 fr. 90 c. — Sucre pilé, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 0 fr. 95 c. — Sucre brut, 60 à 80 c. — Poivre de Hollande, 1 fr. 95 c. — Poivre anglais, 2 fr. 10 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 f. 45 c. — Coton de Pernambuco, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 1 fr. 10 c. — Huile d'olive, 1 f. 55 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 295 fr. — Cognac, 22 deg., 250 fr. — Montpellier, 22 deg. 205 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 75 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 5 c.